

INAUGURATION DE LA COCOTTE GOURMANDE

6 JANVIER 2016

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours un grand honneur et une grande fierté pour le Maire et son conseil municipal de recevoir des hauts fonctionnaires de la république, des parlementaires, des élus, des chefs d'entreprise pour célébrer un grand événement dans sa commune. C'est le cas aujourd'hui avec l'inauguration de cet établissement. Je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Je remercie particulièrement pour leur présence:

- Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Cécile Dindar, représentant Monsieur le Préfet de la Manche mais qui est également Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint-Lô.
- Monsieur le Député, Philippe Gosselin,
- Monsieur le Conseiller Départemental, Mathieu Johann, représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Canisy,
- Monsieur le Président de la Chambre des métiers,
- Monsieur le Président de la Chambre de commerce et d'industrie représenté par Monsieur Cochard ainsi que les collaborateurs qui l'accompagnent,
- Mesdames et Messieurs les Maires,
- Mesdames et Messieurs les élus ou anciens élus.

Sont excusés:

- Monsieur le Sénateur Jean Bizet, retenu par des obsèques.
- Monsieur le maire de Dangy

L'hôtel restaurant de Carantilly ne date pas d'aujourd'hui, il a été fondé à l'époque de la création de la ligne de chemin de fer Lison- Lamballe et de la construction de la gare de Carantilly en 1878.

C'est Léon Marie qui a été le premier exploitant, décédé en 1900. Son épouse continue à faire fonctionner l'auberge, Eugène son fils la remplacera, qui sera remplacé à son tour par Maurice, son fils jusqu'en 1952.

3 générations de Marie, pendant 70 ans, ont agrandi, modifié les bâtiments au gré des époques.

Nous avons le plaisir et l'honneur de recevoir aujourd'hui parmi nous Nicole, la fille de Maurice (4 ème génération qui a encore des attaches chez nous)

Louis Gourbin tiendra "l'hôtel de la gare" pendant 20ans, il transmettra l'établissement à Claude et Irène Bitouzé, le restaurant a toujours été très réputé, mais, 20 ans plus tard, cet ancien cuisinier du paquebot France a sombré avec son navire pour des raisons personnelles et familiales, le commerce a définitivement fermé ses portes en 2006.

Fin 2006, début 2007, le compatriote de Monsieur le Sénateur Jean Bizet du Teilleul, l'abbé Rouellé, quitte la commune après 50 ans passés dans le presbytère.

L'énorme bâtisse de 1760, classée au patrimoine, est à vendre, la commune n'a pas les moyens de le réhabiliter, elle sera vendue 3 ans plus tard à un particulier.

Quand j'étais jeune, je pense qu'il y avait dix fois plus de pommiers que d'habitants à Carantilly, aujourd'hui, c'est le contraire, je ne suis pas sûr qu'il y ai autant de pommiers que d'habitants, mais, ils ont été remplacés par de gros pylônes en fer, en 2007 il y en avait 10 implantés depuis un vingtaine d'années .

Puis la rumeur grandit entre 2007 et 2008, la ligne THT va être doublée! Et ce n'est plus 10 mais 22 pylônes qui verront le jour! Toute la partie ouest de la commune est impactée, soit plus de 4 kms de long, sur un fuseau d'environ 1 km , ce n'est pas anodin!

Certes, ce ne fut pas facile, nous avons dû négocier avec RTE, tout le monde n'y a pas retrouvé son compte, mais je crois que nous n'avions pas trop le choix. Nous apprenons alors, que par compensation, les communes traversées, dont Carantilly, seront éligibles pour recevoir le PAP.

Oh! Rassurez-vous! Il ne s'agit pas du locataire de Rome! non, c'est tout simplement le plan d'aide au projet appelé PAP.

2008, une nouvelle équipe municipale vient de se mettre en place. Il faut donc trouver un projet, les bâtiments de l'hôtel de la gare sont en mauvais état à l'entrée du bourg, il n'y a pas d'hôtellerie à plusieurs kilomètres à la ronde, la restauration autour est presque inexistante, la demande est importante, donc une majorité des élus commencent à réfléchir à la réhabilitation de ces bâtiment et à la réouverture de cet hôtel restaurant.

Vous le savez, tout cela demande beaucoup de temps, de nombreuses négociations, des démarches administratives compliquées, ce n'est qu'en fin 2011 et début 2012 que les murs sont rachetés par la commune. (avec une partie de l'argent provenant de la vente du presbytère)

Notre entrée dans la communauté de communes de Canisy (2013) nous rajoute une opportunité supplémentaire. La Communauté de communes, très dynamique a de nombreuses compétences et entre autre celle du tourisme hôtellerie. Elle nous offre la possibilité de prendre une partie de l'hôtel à sa charge sous forme d'un fond de concours.

325 000€ du PAP, 250 000€ de la Communauté de Communes de Canisy, 230 000€ de la vente du presbytère, plus le produit annuel de la redevance des pylônes supplémentaires, des subventions que nous espérons du Conseil Départemental dans le cadre du contrat de territoire, d'une enveloppe qu'a bien voulu nous attribuer Monsieur le Sénateur Bizet sur ses réserves parlementaires, le budget est ficelé.

Le coût total avoisine les 1 million 300 000 €.

Je salue la présence des représentants de RTE qui sont présents parmi nous aujourd'hui et je les remercie. Que RTE continue à nous verser cette redevance mais qu'ils n'envisagent surtout pas de construire une 3 ème ligne.

Fin 2012, nous avons fait le choix d'un architecte, c'est le cabinet Lerouxel de

Marigny qui est retenu et qui a proposé le projet tel qu'il a été réalisé à quelques modifications près. Certes, tout ne s'est pas toujours passé comme prévu et nous avons dû faire appel au bon sens de Monsieur l'architecte des bâtiments de France pour nous faire entendre, nous sommes en zone protégée (château et presbytère), je le remercie.

Un très grand merci également à M. et Mme. Hervouet Baranger, les voisins, qui, après de longues négociations ont bien voulu échanger un morceau de terrain, et pourtant ce n'était pas gagné!

Mai 2013, dépôt du permis de construire, les appels d'offres sont lancés en fin d'année.

Les travaux commencent effectivement en avril 2014, ils se termineront en septembre 2015.

Toutes les entreprises intervenantes sont locales:

TP Genet de Marigny: les VRD

Entreprise Duval de Coutances: le gros œuvre

Entreprise Goutal de Canisy: la charpente et bardage

Entreprise Gorrégués/Corbet de Agneaux: la couverture

Entreprise Lecardonnel de Carantilly: les menuiseries extérieures.

La SARL Leprêtre de Monthuchon: l'isolation, les cloisons et menuiseries intérieures.

Caroline Breton de Saint Samson de Bonfossé : le chauffage, ventilation, plomberie.

L'entreprise Legendre puis Elecxia de Canisy, l'électricité

Letrouvé père et fils pour le carrelage et la faïence

Pierre Peinture: les revêtements de sols, des murs et la peinture

Isotech Normandie de Roulours (Calvados) pose de panneaux alimentaires dans la cuisine.

Sovimef de Agneaux, les équipements de cuisine

Socotec et I Fluides pour le suivi et les contrôles.

La partie accueil- bar a été réalisée par notre employé communal, Monsieur Michel Henri, je pense que vous avez pu apprécier ce qu'il est capable de faire, merci Michel.

Je remercie particulièrement l'entreprise Elecxia pour avoir repris le chantier d'électricité, suite à une liquidation judiciaire au mois de juillet. Il l'a pu le terminer début septembre.

Merci également à l'entreprise Duval qui a su s'adapter en fonction de toutes les modifications, erreurs, oublis et en particulier à Franck, le chef de chantier dont j'ai souhaité la présence ici aujourd'hui.

Comme vous le voyez, la commune, ses élus, se sont engagés dans ce projet important et ont su l'amener à son terme malgré les embûches et quelques critiques.

Carantilly, c'est une commune de 650 habitants où il fait bon vivre, son château de la fin du 19^{ème} siècle, son étang de quelques 4 hectares entièrement aménagé pour la promenade, le pique-nique, les jeux, son école appartenant au RPI Carantilly Quibou Dangy, qui comprend 9 classes dont 3 dans la commune, l'agence postale

communale qui ouvre tous les jours de la semaine, la halte ferroviaire où 7 trains (TER) s'arrêtent chaque jour, la gare réhabilitée en logement, 15 logements sociaux, tous loués, dont une résidence pour personnes âgées de 5 logements qui a ouvert ses portes début janvier 2015, financée par Manche Habitat et la Communauté de communes de Canisy, maintenant l'ouverture de ce bel ensemble hôtel restaurant. Il nous reste un projet qui nous tient à cœur, c'est la réouverture d'un commerce, le dernier ayant fermé en 2014, pas par manque de clients, mais par une mauvaise gestion, la commerçante les faisait fuir! C'est le projet phare de 2016, beaucoup d'entre-vous ici me verront venir vous solliciter.

La réussite d'un projet ce n'est pas dû à un seuil d'habitants ou une superficie de la collectivité décidée par des technocrates, mais à la volonté d'une équipe municipale de réussir. C'est pourquoi, je souhaite ardemment que la pancarte " Carantilly" placée à quelques mètres de là y reste longtemps et ne se transforme pas en lieu dit.

Je ne terminerai pas mon propos sans vous parler des gérants Monsieur et Madame Plaine, ils ont été choisis en début de projet et ils y ont été associés en permanence. Leur expérience nous a bien aidés et a permis d'adapter certains postes.

Je pense que vous avez pu apprécier le bel outil que nous leur avons mis dans les mains, je crois d'ailleurs qu'ils en sont très fiers.

Ils sont très connus dans la région, n'oublions pas qu'ils ont tenu pendant une quinzaine d'années l'Auberge des Tisserands à Cametours et plus récemment le restaurant la Bulle à Périers qu'ils viennent de céder et qui fonctionnait très bien.

Ce sont de grands professionnels et je suis persuadé qu'ils réussiront avec leur "cocotte gourmande" Ce non avait provoqué quelques commentaires quand je l'ai annoncé au conseil municipal, (je crois que ça venait d'avantage du côté féminin! Quel rapprochement en avaient-elles déduit ?)

Ils ont investi 200 000€ d'équipements dans ce projet où ils ont fait travailler principalement des artisans locaux. Je pense à leur voisin d'en face Pascal Barbet qui a réalisé les meubles, Lehodey Vani Bois de Rémilly sur Lozon, la belle chambre en osier, Degrenne pour la vaisselle. C'est le CAT qui fournira le linge.

N'oublions pas qu'en ces temps difficiles, ils ont recruté 3 personnes en CDI plus 1 apprenti. 2 apprentis supplémentaires les rejoindront en juillet, sans compter les extrats dans l'activité traiteur.

Il est dommage que, le jour de l'ouverture, on barre la route pour travaux. En application de la nouvelle loi, il lui est interdit de placer un panneau ou une banderole, j'espère que le bon sens l'emportera d'ici mardi.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite dans leur "cocotte gourmande". Bon vent Manu et Sylvie!

En ce début d'année, mon conseil municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2016.

Merci

Pierre BOURGE